

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2010

**SÉANCE ORDINAIRE**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Compton tenue le 20 avril 2010 à la Salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville, à compter de 20h00.

Sont présents à l'ouverture de la présente séance les membres du Conseil suivants :

Poste	Nom	Présence
Maire	Fernand Veilleux	Présent
District 01	Solange Masson	Présente
District 02	Nicole Couture	Présente
District 03	Jean-Noël Groleau	Absent
District 04	Jacques Ferland	Présent
District 05	Robert Paré	Présent
District 06	Réjean Mégré	Présent
<b>Total: 7</b>	<b>Présence: 6</b>	<b>Absence: 1</b>

**FORMANT LE QUORUM DU CONSEIL MUNICIPAL SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE**

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jacques Leblond, agit comme secrétaire.

Sept (7) personnes sont présentes dans l'assistance dès l'ouverture de la séance.

-----

1. Ouverture de la séance
2. PÉRIODE DE QUESTIONS
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Procès-verbal(aux) antérieur(s)
  - 4.1 Séance ordinaire du 6 avril 2010
5. Trésorerie
  - 5.1 Dépôt du rapport budgétaire au 31 mars 2010
6. Rapports des comités
  - 6.1 Rapport de la rencontre du Comité des travaux publics tenue le 13 avril 2010
  - 6.2 Rapport de la rencontre du Comité de sécurité publique tenue le 8 avril 2010
7. Rapport des activités des membres du conseil
8. Sécurité publique, protection contre l'incendie
9. Hygiène du milieu
  - 9.1 Remplacement de l'égout public – 6710 route Louis-S.-St-Laurent
10. Travaux publics
  - 10.1 Branchement électrique au Parc récréatif (Récré-O-Parc)
  - 10.2 Nivelage des routes en gravier
  - 10.3 Débroussaillage des bordures de routes



No de résolution  
ou annotation

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2010**



No de résolution  
ou annotation

- 10.4 Fauchage des bordures de routes
- 10.5 Lignage des chemins municipaux
- 10.6 Achat de gravier
- 10.7 Achat de ponceaux
- 10.8 Prolongement de la rue Legrand
- 10.9 Installation du personnage historique
- 10.10 Achat d'arbres décoratifs
- 11. Loisirs, culture et communautaire
  - 11.1 Sécurijour de la *Progressive Agriculture* – demande de participation financière
  - 11.2 Cercle des Jeunes Ruraux de Compton-Waterville – demande de participation financière
  - 11.3 Centre d'action bénévole – demande de commandite
  - 11.4 Ajout d'équipement sportif au parc récréatif (Récré-O-Parc)
  - 11.5 Demande d'autorisation à Ferme Ecologique St-Laurent – tenue du feu d'artifice de la St-Jean
  - 11.6 Fête des bénévoles 2010
- 12. Environnement, urbanisme et développement
  - 12.1 Formation sur l'éclairage extérieur
- 13. Administration
  - 13.1 Offre d'achat du lot 1 802 434
  - 13.2 Appui à la proposition de Bell Canada de fournir l'accès à des services large bande
- 14. Ressources humaines
- 15. Règlements
- 16. Addition au projet d'ordre du jour soumis le 16 avril 2010
  - 16.1 Coûts supplémentaires – Édition d'avril du journal L'Écho de Compton
  - 16.2 Renouvellement du mandat de la représentante et de l'adhésion de la Municipalité de Compton à la Table de Concertation Culturelle de la MRC de Coaticook
  - 16.3 Formation sur le WEB 2.0
- 17. Parole aux conseillers
- 18. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 19. Levée de la séance

-----

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2010**



No de résolution  
ou annotation

**1. Ouverture de la séance**

Monsieur le maire, Fernand Veilleux préside la présente séance.

Ayant constaté le quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte à la suite de la lecture de la prière.

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Un citoyen a interrogé le Conseil sur les travaux qu'on s'apprête à faire sur les trottoirs du chemin de la Station et sur la possibilité d'y prévoir une piste cyclable.

Des vérifications seront faites.

Quelques citoyens ont questionné le conseil sur la politique d'octroi de travail en regard avec les camionneurs artisans. Ils ont demandé au Conseil de s'engager à favoriser les payeurs de taxes locaux lorsque les coûts et les services rendus étaient comparables.

En l'absence des dossiers, le maire a affirmé vouloir revoir le dossier et qu'une réponse leur sera rendue lors de la prochaine séance.

Un citoyen a demandé au Conseil de s'engager à limiter les augmentations des taxes à l'augmentation du coût de la vie.

Monsieur le maire a répondu qu'il était impossible de prendre un tel engagement compte tenu des obligations qui sont imposées aux municipalités par les gouvernements supérieurs.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**4878-2010-04-20**

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Robert Paré  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'adopter l'ordre du jour de la présente séance de ce conseil tel que présenté
- b. de garder ouvert l'ordre du jour

Adoptée à l'unanimité

**4. Procès-verbal(aux) antérieurs**

**4.1 Séance ordinaire du 6 avril 2010**

**4879-2010-04-20**

Chaque membre du conseil ayant reçu le 16 avril 2010 copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 avril 2010 et déclarant en avoir pris connaissance,

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Nicole Couture  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Solange Masson**

**IL EST RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 avril 2010 avec les corrections suivantes :

- **au point 9.2, au paragraphe a.** : remplacer Alain Beaulieu par Jacques Leblond, directeur général, comme représentant autorisé;

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2010



No de résolution  
ou annotation

- **au point 10.5**, indiquer le proposeur Réjean Mégré et le secondeur Jacques Ferland

Adoptée à l'unanimité

**5. Trésorerie**

**5.1 Dépôt du rapport budgétaire au 31 mars 2010**

Le rapport budgétaire au 31 mars 2010 préparé par la secrétaire-trésorière adjointe est déposé.

**6. Rapports des comités**

**6.1 Rapport de la rencontre du Comité des travaux publics tenue le 13 avril 2010**

Dépôt

**6.2 Rapport de la rencontre du Comité de sécurité publique tenue le 8 avril 2010**

Dépôt

**7. Rapport des activités des membres du conseil**

Monsieur le maire et les membres du conseil font état des rencontres auxquelles ils ont participé.

**8. Sécurité publique - protection contre les incendies**

**9. Hygiène du milieu**

**9.1 Remplacement de l'égout public – 6710 route Louis-S.-St-Laurent**

**4880-2010-04-20**

**Considérant** qu'un refoulement d'égout s'est produit à la propriété du 6710 route Louis-S.-St-Laurent ;

**Considérant** l'inspection visuelle effectuée par le responsable des réseaux révélant que la conduite en carton « coroplast » était écrasée, déboîtée sur la section comprise entre le poteau de service et la conduite principale;

**Considérant** que ce bris nécessite le remplacement de la conduite;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Nicole Couture**

**IL EST RÉSOLU**

- a. de procéder au remplacement de la conduite d'égout entre le poteau de service du 6710 route Louis-S.-St-Laurent et la conduite principale dont les travaux seront effectués par le service des Travaux publics et le pavage, par l'entreprise Couillard Construction;
- b. d'autoriser une dépense de 10 000\$ pour l'ensemble des travaux;
- c. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 02 415 00 526 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2010



No de résolution  
ou annotation

cc : M. Paul Laflamme  
Travaux publics  
Réseaux  
Trésorerie

**10. Travaux publics**

**10.1 Branchement électrique au Parc récréatif (Récré-O-Parc)**

**4881-2010-04-20**

**Considérant** que lors d'événements spéciaux au Récré-O-Parc, les utilisateurs ont toujours besoin de courant électrique pour alimenter les lumières, les appareils électriques, les systèmes de son, etc...;

**Considérant** qu'il n'y a aucune prise électrique sur le terrain, ce qui occasionne certains désagréments et parfois des situations dangereuses à la suite d'installations pas toujours sécuritaires;

**Considérant** l'analyse du dossier par le Comité des travaux publics et par la suite, sa recommandation;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser la mise en place d'une installation permanente de 200 ampères sur le pylone électrique près de l'aire de jeu par l'entreprise « Les Installations électriques J.M. Martineau Inc. » de Compton au coût de 3 500\$;
- b. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 02 730 00 522 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Installations Electriques J. M. Martineau Inc.  
Travaux publics  
Trésorerie  
Dossier

**10.2 Nivelage des routes en gravier**

**4882-2010-04-20**

**Considérant** la nécessité de faire procéder au cours du printemps au nivelage et la remise en forme des surfaces de roulement de l'ensemble des chemins de gravier de la municipalité;

**Considérant** que ces travaux de nivelage sont également effectués en prévision de recevoir le calcium;

**Considérant** les prix reçus de divers fournisseurs lesquels furent compilés au répertoire des offres de services pour l'année 2010 et la nécessité de faire procéder aux travaux de façon quasi-simultanée sur l'ensemble du territoire;

**Considérant** la recommandation du responsable des travaux publics de la municipalité;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Nicole Couture**

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2010



No de résolution  
ou annotation

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'accorder les contrats suivants aux fins du premier nivelage de remise en forme des chemins de gravier de la municipalité :

-Excavation Alain Barrette 110 heures de travail à 120\$ l'heure (13 200\$);  
-Transport Marcel Morin Inc 100 heures de travail à 112.75\$ l'heure (11 275\$)  
-Réjean Giguère 100 heures de travail à 120\$ de l'heure (12 000\$);

ces montants devant être majorés des taxes applicables.

- b. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 02 320 00 521 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Excavation Alain Barrette  
Transport Marcel Morin Inc.  
Réjean Giguère  
Travaux publics  
Trésorerie  
Dossier

**10.3 Débroussaillage des bordures de routes**

**4883-2010-04-20**

**Considérant** la nécessité de prévoir le débroussaillage de plusieurs sections des abords des chemins municipaux au cours de la saison estivale 2010;

**Considérant** la recommandation du responsable des travaux publics de la municipalité;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Robert Paré  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser les travaux de débroussaillage de bordures de chemins sur environ 60 kilomètres au tarif de 120\$ de l'heure pour 70 heures totalisant une dépense de 9 100\$ à Les Entreprises Claude Montminy;

- b. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 02 320 00 521 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Entreprises Claude Montminy  
Travaux publics  
Trésorerie  
Dossier

**10.4 Fauchage des bordures de routes**

**4884-2010-04-20**

**Considérant** la nécessité de prévoir le fauchage de plusieurs sections des abords des chemins municipaux au cours de la saison estivale 2010;

**Considérant** la recommandation du responsable des travaux publics de la municipalité;



No de résolution  
ou annotation

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Nicole Couture  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Solange Masson**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser les travaux de fauchage des bordures de routes sur environ 111 kilomètres au tarif de 75\$ de l'heure pour 50 heures totalisant une dépense de 4 050\$ à l'entreprise « Travaux légers » de Compton;
- b. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 02 320 00 521 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Travaux Légers  
Travaux publics  
Trésorerie  
Dossier

**10.5 Lignage des chemins municipaux**

**4885-2010-04-20**

**Considérant** que l'entretien du lignage des routes pavées contribue à la sécurité routière sur les routes municipales;

**Considérant** que des prix ont été obtenus de deux soumissionnaires;

**Considérant** la recommandation du responsable des travaux publics de la municipalité;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Paré**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser les travaux de lignage des routes pavées sur une distance d'environ 32 000 mètres linéaires au tarif de \$0,22 du mètre linéaire totalisant une dépense de 11 000\$ (incluant différents lignages, soit des traverses piétonnières, des blocs d'arrêt, des lignes de stationnement) à l'entreprise « Lignes de stationnement, entretien et traçage (2006) Inc. de Sherbrooke, ;
- b. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 02 320 00 521 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

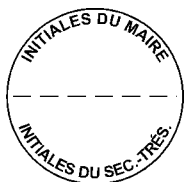
cc : Lignes de stationnement, entretien et traçage (2006) Inc.  
Travaux publics  
Trésorerie  
Dossier

**10.6 Achat de gravier**

**4886-2010-04-20**

**Considérant** la nécessité de procéder à l'achat de gravier MG20b aux fins des réparations et de rechargement de gravier sur différents chemins de la municipalité pour 2010;

**Considérant** la recommandation du Comité de voirie et la liste des priorités préparée par le responsable des travaux publics;



No de résolution  
ou annotation

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Robert Paré  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser le responsable des travaux publics à requérir le gravier requis des fournisseurs identifiés dans le répertoire des offres de services 2010 selon les distances, les disponibilités et en fonction des prix déposés;
- b. d'autoriser une dépense totalisant 165 000\$ pour l'achat, le transport et l'épandage de gravier MG20b, lequel servira de matériel de rechargement sur différents chemins ciblés à la liste des priorités jointe au rapport du responsable des travaux publics;
- c. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités des postes 02 320 00 621 et 02 320 00 622 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Travaux publics  
Trésorerie

**10.7 Achat de ponceaux**

**4887-2010-04-20**

**Considérant** le programme annuel de remplacement des ponceaux déficients du réseau routier municipal et la recommandation du responsable des travaux publics;

**Considérant** la liste des ponceaux prioritaires jointe à la recommandation;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jacques Ferland**

**IL EST RÉSOLU**

- a. de procéder à l'achat de six (6) ponceaux de l'entreprise « Centre du ponceau Courval Inc. » au prix de 5 773.56\$ taxes incluses;
- b. que les travaux d'installation, soit la location de pelle mécanique et l'achat de gravier, soient également autorisés;
- c. que ces dépenses estimées à 13 000\$ au total soient affectées au poste 02 320 00 521 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc. Centre du ponceau Courval Inc.  
Travaux publics  
Trésorerie

**10.8 Prolongement de la rue Legrand**

**4888-2010-04-20**

**Considérant** l'obtention de la servitude de virage de la rue Legrand;

**Considérant** qu'à la suite de l'examen des lieux et l'analyse des besoins pour aller de l'avant avec ce projet;

**Considérant** que la majorité des travaux seront effectués par les employés municipaux au cours du mois de juin 2010;



No de résolution  
ou annotation

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Nicole Couture**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser une dépense de 25 000\$ représentant les travaux nécessaires au prolongement de la rue Legrand de 85 mètres et plus amplement décrits au rapport préparé par le responsable des travaux publics;
- b. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 23 040 00 710 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Travaux publics  
Trésorerie  
Dossier

**10.9 Installation du personnage historique**

**4889-2010-04-20**

**Considérant** qu'afin de planifier l'ensemble des travaux d'installation d'une plaquette à l'effigie du personnage historique « Matthew Henry Cochrane », il y a lieu d'autoriser cette dépense;

**Considérant** que la gestion des travaux se fera à l'interne;

**Considérant** que la subvention dans le cadre du projet « Mieux Consommer » d'Hydro-Québec sera imputée en réduction des coûts de cette installation;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Paré**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser une dépense de 15 000\$ couvrant le coût des travaux d'installation d'une plaquette/poste d'écoute sur base de béton représentant le personnage « Matthew Henry Cochrane », l'aménagement d'un stationnement, l'installation de bancs, signalisation appropriée et petit aménagement paysager;
- b. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 23 070 00 721 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Travaux publics  
Trésorerie  
Dossier

**10.10 Achat d'arbres décoratifs**

**4890-2010-04-20**

**Considérant** qu'il y a lieu d'améliorer et d'embellir l'environnement de la rue Fermont par l'ajout d'arbres décoratifs;

**Considérant** que la plantation pourra être effectuée par les employés municipaux ou les élèves du CRIFA si les disponibilités le permettent;



No de résolution  
ou annotation

**Considérant** la recommandation du Comité des travaux publics;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Nicole Couture  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Solange Masson**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser une dépense de 1 200\$ représentant l'achat de 16 pommiers « Profusion » greffés de deux ans, feuillage bourgogne, fleurs roses, dont 5 seront plantés sur l'îlot central et 11 dans la descente au coût de 60\$ auprès de « Paysage Florentin de Lennoxville », la pose de tuteurs, compost et taxes applicables;
- b. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 02 629 00 522 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Paysage Florentin  
Travaux publics  
Trésorerie  
Dossier

**11. Loisirs, culture et communautaire**

**11.1 Sécurijour de la *Progressive Agriculture* – demande de participation financière**

Ce point est retiré

**11.2 Cercle des Jeunes Ruraux de Compton-Waterville – demande de participation financière**

**4891-2010-04-20**

**Considérant** que le Cercle des Jeunes Ruraux regroupe des jeunes âgés entre 6 et 25 ans sur le territoire de Compton et des environs;

**Considérant** que ces jeunes organisent et participent à des activités reliées à l'agriculture;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Nicole Couture  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Solange Masson**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser la réservation d'un espace publicitaire d'une demie page dans le livre de l'exposition locale annuelle au montant de 50\$ plus les taxes applicables;
- b. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 02 190 00 970 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Cercle des Jeunes Ruraux  
Trésorerie

**11.3 Centre d'action bénévole – demande de commandite**

**4892-2010-04-20**

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2010**



No de résolution  
ou annotation

**Considérant** la tenue, le vendredi 23 avril 2010, de la soirée des bénévoles qui se tiendra au centre communautaire Élie-Carrier au 464 rue Merrill à Coaticook pour rendre hommage aux bénévoles de la MRC;

**Considérant** que des commandites sont proposées pour soutenir l'organisation de cette activité;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Robert Paré**  
**APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'accorder une commandite de 150\$ au Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook pour soutenir l'activité de la soirée reconnaissance 2010;
- b. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 02 190 00 970 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Centre d'action bénévole  
Trésorerie

**11.4 Ajout d'équipement sportif au parc récréatif (Récré-O-Parc)**

**4893-2010-04-20**

**Considérant** la recommandation du Comité Loisir Culture et Patrimoine à l'effet d'installer des jeux additionnels soit deux paniers de basketball et un filet de volley ball au Récré-O-Parc de Compton;

**Considérant** que les travaux d'installation pourront être faits à l'interne à un moment jugé opportun;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Robert Paré**  
**APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser l'installation de deux paniers de basketball aux extrémités de la surface de béton incluant les ancrages, poteaux, filets et 2 ballons pour une dépense totale de 1 000\$;
- b. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 23 090 00 720 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Travaux publics  
Trésorerie  
Dossier

**11.5 Demande d'autorisation à Ferme Ecologique St-Laurent – tenue du feu d'artifice de la St-Jean**

**4894-2010-04-20**

**Considérant** que comme les dernières années le feu d'artifice de la Saint-Jean aura lieu le 23 ou le 24 juin;

**Considérant** que les artificiers souhaitent utiliser une partie de la propriété de la Ferme écologique St-Laurent située face au Récré-O-Parc;



No de résolution  
ou annotation

**Considérant** qu'il y a lieu de demander officiellement la permission;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Nicole Couture**

**IL EST RÉSOLU**

- a. que le conseil de la municipalité de Compton demande aux propriétaires de la Ferme écologique St-Laurent la permission d'utiliser une partie de terrain leur appartenant comme base de départ pour le feu d'artifice;
- b. que la municipalité s'engage à tenir indemne la Ferme écologique St-Laurent pour tout dommage qui pourrait être causé à leur propriété pour et à l'occasion de cette activité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Ferme écologique St-Laurent  
Service incendie  
Dossier

### **11.6 Fête des bénévoles 2010**

**4895-2010-04-20**

**Considérant** que le conseil a décidé d'organiser une Fête des Bénévoles, le 22 avril prochain au Centre communautaire;

**Considérant** qu'afin de faire en sorte que cette fête soit un succès, il est recommandé que le conseil autorise certaines dépenses;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

**IL EST RÉSOLU**

- a. que le conseil autorise la tenue d'une Fête des Bénévoles le 22 avril prochain au Centre communautaire;
- b. que la secrétaire-trésorière adjointe soit autorisée à payer sur présentation des pièces justificatives, un maximum de **1 250\$** pour les frais requis devant servir au bon déroulement de la Fête selon les éléments présentés au conseil;
- c. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 02 190 00 970 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Trésorerie  
Dossier

## **12. Environnement, urbanisme et développement**

### **12.1 Formation sur l'éclairage extérieur**

**4896-2010-04-20**

**Considérant** l'intérêt du responsable du service d'urbanisme M. Alain Beaulieu à participer à une formation gratuite sur la technique et réglementaire permettant de développer une connaissance et compétence au niveau de la gestion des installations d'éclairage extérieur;

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2010



No de résolution  
ou annotation

**Considérant** que cette formation pourra servir de références dans les projets futurs d'aménagement urbain;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland**  
**APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Paré**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser le responsable du service d'urbanisme à assister à la formation technique et réglementaire sur l'éclairage extérieur, à Montréal le 3 juin donnée par Ressources Naturelles Canada;
- b. que les frais de déplacement et de repas soient puisés à même les disponibilités du poste 02 610 00 310 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : M. Alain Beaulieu  
Trésorerie

**13. Administration**

**13.1 Offre d'achat du lot 1 802 434**

**4897-2010-04-20**

**Considérant** qu'un citoyen a déposé une première offre pour l'acquisition du lot 1 802 434 et que cette offre n'a pas pu être acceptée telle que déposée;

**Considérant** que le même citoyen a déposé une nouvelle offre par courriel en date du 14 avril 2010 basée sur la valeur au rôle d'évaluation en vigueur du lot;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson**  
**APPUYÉ PAR madame la conseillère Nicole Couture**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser la vente du lot 1 802 434 du cadastre du Québec, lequel est situé sur la rue Carmen, à Madame Eugénie Pelletier et Monsieur Benoit Lachance pour la somme de 5 000\$ étant entendu que les frais relatifs au transfert de la propriété sont entièrement à la charge des acquéreurs.
- b. que Messieurs le maire ou en son absence, le maire suppléant et le directeur général ou en son absence la secrétaire-trésorière adjointe soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents requis pour donner suite à la présente.

Adoptée à l'unanimité

cc : Madame Eugénie Pelletier et Monsieur Benoit Lachance  
Notaire des acquéreurs  
Trésorerie

**13.2 Appui à la proposition de Bell Canada de fournir l'accès à des services large bande**

**4898-2010-04-20**

**Considérant** le projet de Bell Canada de déployer dans notre collectivité les services large bande sans fil HSPA de la prochaine génération, dans le cadre du programme relatif au compte de report du CRTC;

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2010



No de résolution  
ou annotation

**Considérant** l'importance pour nos collectivités rurales d'obtenir à des prix raisonnables les mêmes services Internet sans fil haute vitesse que dans les régions urbaines afin de permettre le développement social et économique de nos collectivités;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Paré**

**IL EST RÉSOLU** que le conseil de la municipalité de Compton donne son appui à la démarche mise de l'avant par Bell Canada quant à l'utilisation des fonds des comptes de report pour étendre les services à large bande aux collectivités rurales et éloignées et autorise le maire à signer pour et au nom du conseil une lettre en ce sens.

Adoptée à l'unanimité

cc : CRTC  
Bell Canada  
Dossier

**14. Ressources humaines**

**15. Règlements**

**16. Addition au projet d'ordre du jour soumis le 16 avril 2010**

**16.1 Coûts supplémentaires – Édition d'avril du journal L'Écho de Compton**

**4899-2010-04-20**

**Considérant** l'importance accordée à la réussite du projet d'implantation d'un personnage historique, l'appui qu'Hydro-Québec fournit à la Municipalité par son programme «Mieux Consommer» et l'implication des bénévoles du Club Lions;

**Considérant** que plusieurs citoyens ont redemandé les calendriers des différentes collectes de matières résiduelles;

**Considérant** la proposition soumise par l'équipe de L'Écho, à l'effet de faire un cahier spécial dans lequel seraient joints ces 2 sujets;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Nicole Couture  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser une dépense supplémentaire de 400\$ au coût habituel du journal pour son édition d'avril.
- b. que les deniers requis au paiement de cette somme additionnelle soient puisés à même les disponibilités du poste 02 190 00 341 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Écho  
Trésorerie

**16.2 Renouvellement du mandat de la représentante et de l'adhésion de la Municipalité de Compton à la Table de Concertation Culturelle de la MRC de Coaticook**

**4900-2010-04-20**

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2010**



No de résolution  
ou annotation

**Considérant** qu'il y a lieu de confirmer la nomination de notre déléguée à la Table de Concertation Culturelle de la MRC de Coaticook;

**Considérant** qu'il y a lieu de renouveler notre adhésion pour 2010 à cet organisme;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson**  
**APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Paré**

**IL EST RÉSOLU**

- a. de renouveler le mandat de Madame Michèle Lavoie à titre de représentante de la Municipalité de Compton au sein de l'organisme «Table de Concertation Culturelle de la MRC de Coaticook». Que ce mandat soit valable jusqu'à ce qu'il soit modifié par une autre résolution;
- b. de renouveler l'adhésion de la Municipalité à cet organisme pour l'année 2010 au coût de 10\$;
- c. que les deniers requis au paiement de cette adhésion soient puisés à même les disponibilités du poste 02 110 00 494 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Michèle Lavoie  
Table de Concertation Culturelle de la MRC de Coaticook  
Trésorerie

**16.3 Formation sur le WEB 2.0**

**4901-2010-04-20**

**Considérant** l'importance que prend à chaque jour le phénomène du WEB 2.0;

**Considérant** que cette formation pourra servir de références dans les projets futurs de communication et de développement de la Municipalité;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland**  
**APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser le directeur général à assister à la formation intitulée «Le WEB 2.0 C'est vous. Maintenant», à Brossard le 5 mai prochain donnée par l'Association des Professionnels en Développement Économique du Québec;
- b. que les frais d'inscription, de déplacement et de repas soient puisés à même les disponibilités du poste 02 130 00 454 et 02 130 00 310 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Jacques Leblond  
Trésorerie

**17. Parole aux conseillers**

Monsieur le conseiller Paré demande où sont rendues les démarches pour implanter des panneaux « Défense de jeter des déchets ».

Madame Masson a demandé qu'on l'informe sur ce qu'il y a à faire concernant les arbres tombés dans la rivière Moe dans son secteur.

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2010**



No de résolution  
ou annotation

Monsieur Mégré a demandé où en était le dossier « canotage sur la rivière Coaticook »

**18. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

**19. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

À 22h15, clôture de la séance.

Je, Fernand Veilleux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Fernand Veilleux  
Maire

---

Jacques Leblond, avocat, OMA  
Directeur général